

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret](#)[Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 42 \(6\)](#)[Item Marie Moret à Amédée Moret, 23 novembre 1888](#)

## Marie Moret à Amédée Moret, 23 novembre 1888

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

### Informations sur le document source

Cote FG 42 (6)

Collation 4 p. (365r, 366v, 367r, 368v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Amédée Moret, 23 novembre 1888, Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris, FG 42 (6)

Consulté le 28/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52907>

Copier

### Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [23 novembre 1888](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Famillistère

Destinataire [Moret, Amédée \(1839-1891\)](#)

Lieu de destination 66, rue Louis-Blanc, Paris

## Description

Résumé Marcel Laporte continue de les menacer. Marie Moret voudrait consulter monsieur Clément, commissaire aux délégations judiciaires. A donné les lettres de menaces au Parquet mais attend de porter plainte. Trouve sa conduite insensée, elle ne lui donnera pas un sou et n'a pas hérité de la fortune de son mari. Elle a veillé sur lui comme les autres orphelins et lui a adressé quelques lettres quand il a fait son service militaire en Algérie jusqu'à ce qu'il demande 10 000 francs à Godin. Il a aussi supplié Godin de lui donner des fonds pour ouvrir un commerce. Donne tous ces détails pour en faire part à monsieur Clément.

## Mots-clés

[Conflit](#), [Procédure \(droit\)](#), [Succession de Godin \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Clément \[monsieur\]](#)
- [Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée](#)
- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Jouniaux \[orphelin\]](#)
- [Laporte, Marcel](#)
- [Laporte \[madame\]](#)
- [Moret, Flore \(1840-\)](#)
- [Rouchy, Éléonore Joséphine \(1847-1912\)](#)
- [Société du Familistère de Guise - Association coopérative du capital et du travail](#)
- [Vérinos \[orphelin\]](#)

Lieux cités [Algérie](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

---

Famille 23 Nov 58

365

Cher père,

Je te confirme ma lettre  
du 10. Rien de nouveau  
du côté de Marcel.

Mais il ne te rendra  
sans doute pas nous  
battu, et dans le cas où  
il renouvellerait et

impliquerait ses entreprises,  
je me demandais si nous

ne pourrions utilement  
consulter M. Demont  
le commissaire sur place.

gation judiciaire.

Pour être mieux informé  
fait-il un bon avis ?

Pour être mieux informé  
peut-il de nos affaires -  
ment Marcel et de lui

représenter à quel et

l'opinion ? De  
ses lettres de  
menaces qu'il  
à études depuis  
à en. a été  
à ma sont maintenant  
aux mains de Robert  
attendant que cela revienne

Stiller de la ce lieu -  
fran, ne peut-il pas

garder la trace. Sache  
ent de qui me touche  
personnellement de con-

Suite est ignorée. Robin  
dit-il de l'acte Robin  
lui-même que je ne lui

conrais pas lui voir : ce  
n'est pas moi que ar  
hérité de la fortune de

mon mari. juridique et  
la dette de l'administrateur  
nous maître et son

également à mes yeux

l'autre moitié.

— Jamais je ne lui ai rien donné personnellement.

Jamais je n'ai encouragé ses illusions.

Il dit maintenant que je l'ai élevé.

J'ai veillé sur lui par ordre comme sur les Vénus, les Jouviains et autres orphelins que nous avons eus ici.

— Enfin, sa conduite à mon égard ne se comprend à aucun point de vue.

— Connais-tu M. Lémont?  
Le vois-tu quelque fois?  
Penses-tu que tu pourrais lui parler de cela pour prendre son avis.  
Je voudrais simplement éviter Marcel en ce qui me

cerne d'une façon officielle si possible. Car si M<sup>ad</sup> Emile peut encore tenir compte de la promesse qu'Emile a pu faire à Marcel, moi je n'ai pas plus de bien que toi-même avec ce garçon, et je ne lui ~~ai~~ <sup>donne</sup> jamais rien, je le répète, fut-il Emile en chair et en os.

— Quand il a fait ses ans de service militaire en Algérie, où il a acquis un ou deux grades, nous pensions, M. Jodin et moi, qu'il allait faire honorablement son chemin; il nous écrivait; d'accord avec mon mari, j'ai lui ai adressé quelques lettres amicales, comme à un jeune homme qu'on a vu tout enfant

et qui paraît  
vouloir se bien  
conduire à  
l'âge d'homme,  
sur tout quand  
cet enfant est sans  
famille.

Hé invoque ces lettres  
aujourd'hui pour mon-  
trer qu'on s'est inté-  
ressé à lui et que c'était  
lui ouvrir des espérances!

— Hé ya environ 10 ans  
que je ne lui ai pas  
écrit un seul mot. Dès  
que dans une conversa-  
tion ici il témoignait  
des sentiments de haine  
qu'il pourrait ressentir  
(et cela en parlant  
d'Emile et de la promesse  
de 10 000 frs que celui-ci <sup>lui</sup>  
<sup>à tort</sup> ne lui a pas versés) M.  
après les avoir promis,

Godin m'a dit : Hé,  
me faut plus écrire à  
ce garçon.

Et je ne lui ai plus  
écrit.

— Hé ya environ deux  
ans, il a supplié M.  
Godin de lui ~~prêter~~ donner  
quelques fonds pour  
ouvrir un commerce à Alger.  
M. Godin a pris des rensei-  
gnements sur Marcel et  
sa femme, a vu qu'ils  
en étaient ni l'un ni  
l'autre doués de qualités  
réelles, et a répondu  
lui-même à Marcel ses  
mots de refus.

Marcel ne se vante  
pas de cette lettre-là.

Je n'entre dans ces détails  
que pour le cas où tu

jugerais possible de  
voir M. Clément,  
dont moi, je n'ai  
pas ~~l'adresse~~, et sur  
qui, du reste, je ne  
sais rien, si ce n'est  
que c'est notre cousin  
issu de Germain.

— Pardonne-moi de  
t'en nuire ainsi avec  
tout cela.

Rien de nouveau  
ici. Le baromètre  
monte, malgré le  
temps humide et  
froid.

— Les deux chéries  
vont bien et vous  
envoient à toi et à  
Stora leurs vives  
tendresses et bons

baisers. Gagnez-y  
les miens

La sœur toute dévouée

Marie Gadin